

**COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
DE NEGOCIATION DES SOCIETES
COOPERATIVES D'HLM**

Procès verbal de la réunion du 4 février 2010

La Commission Paritaire Nationale s'est réunie au 14 rue Lord Byron, Paris 8^{ème}, le 4 février 2010, à 13 heures 30, salle Bonnevey.

Etaient présents :

Collège employeurs : M. Gilbert BAUX (SCP Maison Ardennaise)
M. Jean BROCAIL (SCP CLéome),
M. Pascal MASSON (SCP Habitation Familiale)
Mme Isabelle ROUDIL (Fédération des coopératives d'Hlm)

Collège salariés : M. Bernard BLONDEL (CFTC),
M. Lhassen HAMADACHE (CFDT),
M. JANSSENS (SNP),
M. Patrice LANGINIER (CGT),
Mme Claudine MARIE-NERON (FO),
M. Paul MICHAUX (SNP Coop.) ;
Mme Sylvette PREVEL (CGT),
Mme Jocelyne SYLVA (SNUHAB-CGC).

Secrétariat : Le secrétariat est assuré par Mme Isabelle ROUDIL

Etaient invités :

Mme Marie-Noëlle LIENEMANN, Présidente de la
Fédération des coopératives d'Hlm
Mme Sophie GAILLIARD-LAINNE, consultante

Etaient absents ou excusés : M. André ALQUIER (SCP de l'Aude) ; M. François BOURRET (SCP Le Toit Bourguignon) ; Mme Monique CHAZAL (SNUHAB-CGC) ; M. Vincent LOURIER (Fédération nationale des coopératives d'Hlm) ; Mme PAPIN (CFDT).

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte-rendu de la CPNEF du 14 janvier 2010.

Après prise en compte des modifications demandées, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Rencontre avec Marie-Noelle LIENEMANN, Présidente de la Fédération des coopératives HLM

A la suite d'une demande, du collègue Salarié, la Commission paritaire Nationale a accueilli la Présidente de la Fédération des coopératives d'Hlm, Marie-Noëlle Lienemann. Les échanges ont principalement porté sur l'activité des coopératives et leurs projets de développement, l'évolution du tissu Hlm et ses conséquences sur les coopératives et leurs salariés.

La Présidente a rappelé l'attachement de la Fédération et des coopératives d'Hlm à l'OPCA spécifique du secteur : Habitat Formation.

3) Mise à jour de la convention collective nationale des sociétés coopératives d'Hlm Travaux sur la grille de classification avec le cabinet Bouteille

Se rapporter au compte rendu du cabinet Bouteille joint.

4) L'avenant pour la mise à jour de la CCN a été remis aux organisations syndicales

Il a été convenu que les organisations syndicales feraient part à la Fédération des coopératives de leurs remarques éventuelles jusqu'au 10 mars au plus tard.

Il a été aussi convenu que l'avenant serait ouvert à la signature à partir du 11 mars prochain.

5) Questions diverses

L'accord sur les salaires a été signé par Lhassen Hamadache (CFDT) lors de la séance.

La Secrétaire,

Mme Isabelle ROUDIL

Le Président de séance,

M Gilbert BAUX